

A VOS RENOV'
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 171 rue des Haies
62136 RICHEBOURG

813 793 767 RCS Arras

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 07 AVRIL 2025**

Monsieur Carmine POSCA demeurant 171 rue de Haies à Richebourg (62136)
Propriétaire de la totalité des 100 parts de 30 euros chacune composant le capital social de la Société A VOS RENOV, Associé unique et seul gérant de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 5 des statuts ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 30 avril de chaque année, à compter de l'exercice en cours.

L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de quatre mois, jusqu'au 30 avril 2025.

En conséquence, l'article «Exercice social» des statuts est modifié comme suit :

« ARTICLE 5 - Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de chaque année. »

Le reste de l'article est supprimé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

CP

